

## Les occupants des logements en 2011

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, près d'un tiers des ménages sont constitués d'une seule personne, et 64 % des ménages n'excèdent pas deux personnes. C'est dans le parc locatif privé que la taille des ménages est la moins élevée (2,1 personnes en moyenne, contre 2,4 dans l'ensemble). Les propriétaires occupants sont majoritaires dans toutes les classes d'âge à partir de 30 ans. La part des ménages mariés ou pacés a fortement diminué depuis dix ans au profit de celle des personnes seules et des familles monoparentales (6 % des ménages en 2011).**

### Un logement sur trois occupé par une personne seule

En 2011, selon le fichier Filocom (*encadré*) la part des personnes seules atteint 33 % des ménages, soit 2,5 points de plus qu'en 2001. Cette augmentation concerne aussi bien le parc locatif privé, où son niveau est structurellement plus élevé (46 %), que le parc locatif social (37 %), et celui des propriétaires occupants (26 %). Le parc locatif social concentre davantage de familles nombreuses : près de 11 % des familles résidant dans ce parc sont composées de cinq personnes ou plus. Les ménages de propriétaires occupants sont pour la plupart composés de deux à quatre personnes (66 %).

### Répartition des logements selon la taille des ménages en 2011

En %	Nombre moyen de personnes	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers. ou plus	Ensemble
Propriétaires occupants	2,47	25,9	35,6	15,4	15,4	5,7	2,0	100,0
Locataires du parc privé	2,05	46,4	26,3	12,9	8,8	3,5	2,1	100,0
Locataires du parc social	2,44	37,3	25,0	15,3	11,5	6,2	4,7	100,0
Autres statuts	2,08	45,0	25,5	13,4	11,1	3,6	1,4	100,0
Ensemble des résidences principales	2,36	32,8	31,6	14,8	13,2	5,2	2,4	100,0

La catégorie «autres statuts» regroupe les locataires de logements meublés soumis à la taxe d'habitation, les ménages logés gratuitement et les locataires soumis à un bail rural.

Lecture : 26,3 % des ménages du parc locatif privé sont composés de deux personnes.

Source : Filocom

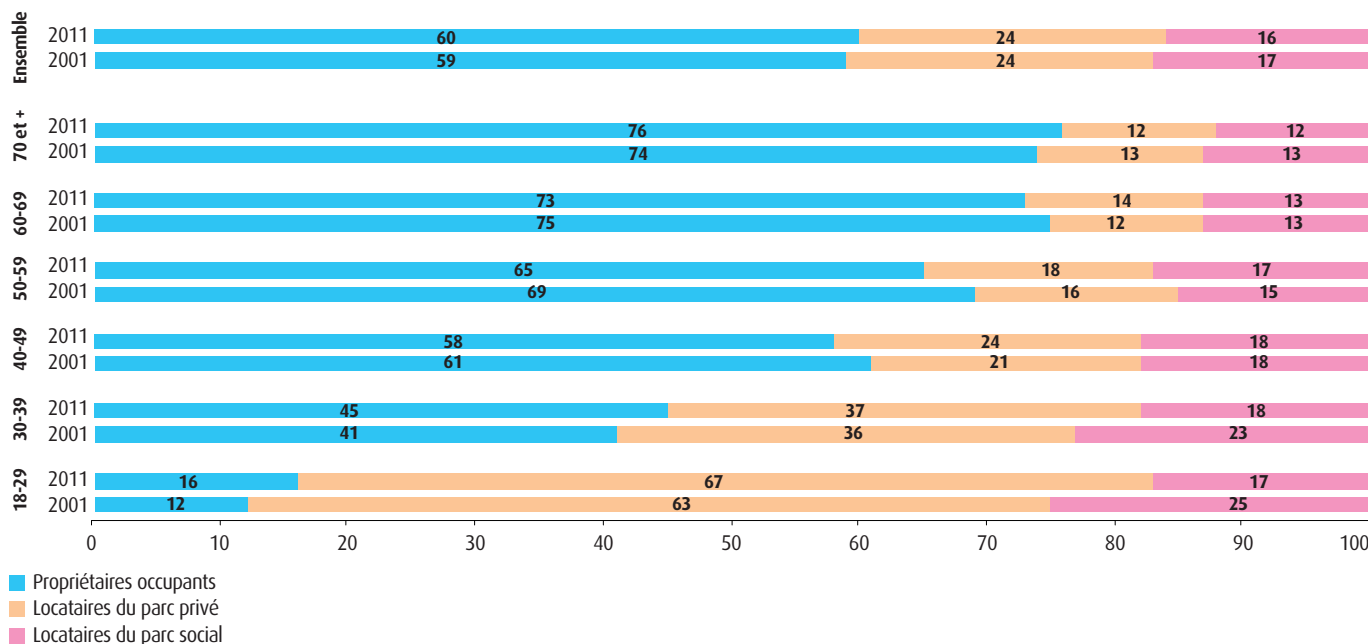
En 2011, la part de propriétaires occupants croît fortement avec l'âge de l'occupant principal. Elle est de 16 % pour les moins de 30 ans, et atteint 76 % pour les 70 ans et plus. Cette progression est inférieure à celle observée en 2001 : la part des propriétaires occupants parmi les moins de 40 ans a crû de 3 points entre 2001 et 2011, et s'est contractée de 3 points parmi les 40-69 ans. La part des locataires du parc locatif social a fortement diminué parmi les moins de 40 ans (5 points pour les 30-39 ans, et 8 points pour les moins de 30 ans) et reste plus stable pour les ménages plus âgés.

Les propriétaires occupants sont en moyenne les plus âgés (59 ans pour l'occupant principal), et les locataires du parc privé les plus jeunes (près de 45 ans en moyenne). L'âge moyen de l'occupant principal s'est accru de 1,4 an sur la période, mais c'est dans le parc locatif social qu'il a le plus augmenté : 52 ans en 2011 contre 49 ans en 2001, sous l'effet de la nette diminution de la part des jeunes.

## Structure par âge de l'occupant principal en 2001 et 2011

### Statut d'occupation des ménages selon l'âge en 2001 et 2011

En %



Lecture : en 2011, 67 % des ménages dont l'occupant principal est âgé entre 18 et 29 ans sont locataires du parc privé, 17 % sont locataires du parc social et 16 % sont propriétaires occupants.

NB : ne sont pas inclus les locataires de logements meublés soumis à la taxe d'habitation, les ménages logés gratuitement et les locataires soumis à un bail rural.

Source : Filocom

## Des ménages toujours plus petits

### Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation, l'âge et la situation matrimoniale de l'occupant principal

Statut	2001	2003	2005	2007	2009	2011
Propriétaires occupants	2,59	2,56	2,53	2,51	2,48	2,47
Locataires du parc social	2,56	2,53	2,51	2,49	2,46	2,44
Locataires du parc privé	2,14	2,10	2,08	2,07	2,05	2,05
Autres	2,22	2,19	2,17	2,13	2,10	2,08
<b>Âge</b>						
18-29 ans	1,84	1,80	1,79	1,80	1,82	1,83
30-39 ans	2,94	2,88	2,85	2,82	2,80	2,79
40-49 ans	3,31	3,28	3,25	3,22	3,19	3,17
50-59 ans	2,69	2,63	2,60	2,58	2,57	2,57
60-69 ans	2,09	2,08	2,07	2,05	2,03	2,01
70-79 ans	1,73	1,74	1,75	1,75	1,75	1,75
80 ans ou +	1,45	1,46	1,47	1,47	1,47	1,48
<b>Situation</b>						
Célibataires	1,82	1,83	1,85	1,87	1,87	1,87
Divorcés	1,96	1,93	1,91	1,88	1,85	1,83
Mariés	3,22	3,19	3,17	3,14	3,12	3,11
Pacsés	NR	NR	2,60	2,70	2,82	2,93
Veufs	1,37	1,36	1,35	1,34	1,33	1,32
<b>Ensemble</b>	<b>2,47</b>	<b>2,44</b>	<b>2,42</b>	<b>2,39</b>	<b>2,37</b>	<b>2,36</b>

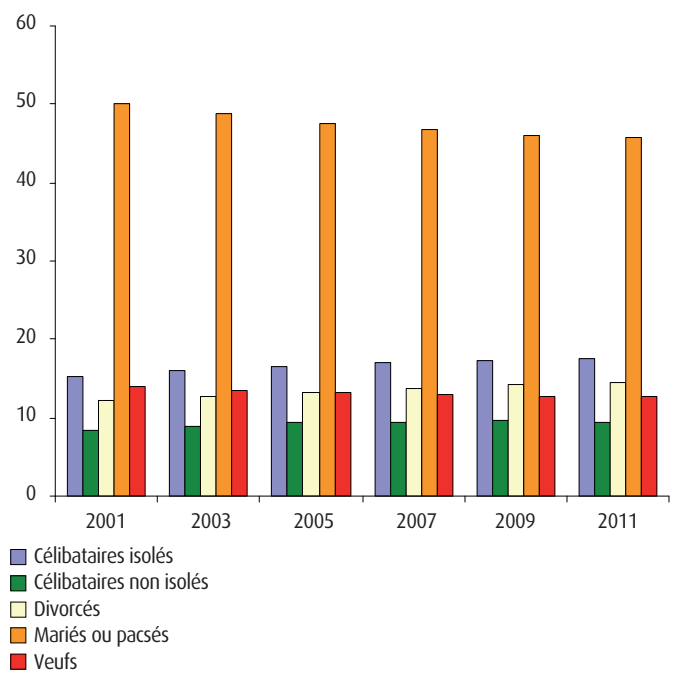
Source : Filocom

Les ménages dont l'occupant principal est propriétaire occupant ou locataire social sont de plus grande taille que les ménages locataires du secteur privé (plus de 2,4 personnes contre moins de 2,1). Pour chaque statut, la taille moyenne des ménages est à son plus bas historique en 2011. La taille des ménages est croissante avec l'âge des occupants jusqu'à la tranche d'âge 40-49 ans où elle atteint 3,2 personnes en moyenne. Au-delà de cette tranche d'âge, la taille diminue. Les ménages de couples mariés sont composés de 3,1 personnes en moyenne. Les célibataires et les personnes divorcées vivent au sein de ménages de taille voisine en moyenne (1,8 à 1,9 personne).

La taille des ménages de couples pacés, à 2,9 personnes en moyenne, reste inférieure à celle des couples mariés. La progression de leur taille est cependant très rapide.

Dans l'ensemble du parc de logements, la taille des ménages a diminué. Elle est passée de 2,47 personnes en moyenne en 2001 à 2,36 en 2011. Au cours des dix dernières années, le repli est de même amplitude pour tous les statuts d'occupation. Il est davantage marqué pour la tranche d'âge 30-59 ans, tandis que la taille des ménages de 70 ans ou plus a tendance à augmenter au cours du temps sous l'effet des progrès de l'espérance de vie, qui entraînent un veuvage plus tardif. La taille des ménages dont l'occupant principal est célibataire se stabilise, après une hausse en lien avec l'augmentation de la taille des ménages dont l'occupant principal est célibataire « non isolé », c'est-à-dire ne vivant pas seul (qui passe de 2,8 personnes à 2,9 personnes), rattrapée par le renforcement de la part des célibataires isolés.

### Les situations matrimoniales des ménages depuis 2001



### Les ménages par situation familiale

En % du nombre total de ménages	2005	2007	2009	2011
<b>Personnes seules</b>	<b>31,5</b>	<b>32,0</b>	<b>32,5</b>	<b>32,8</b>
<b>Mariés ou pacés</b>	<b>47,6</b>	<b>46,8</b>	<b>46,1</b>	<b>45,9</b>
sans enfant mineur	28,8	28,2	28,1	28,0
1 enfant mineur	7,4	7,3	7,0	7,0
2 enfants mineurs	7,6	7,6	7,4	7,4
3 enfants mineurs ou plus	3,8	3,7	3,6	3,5
<b>Familles monoparentales</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>6,4</b>
sans enfant mineur	1,3	1,1	1,1	1,2
1 enfant mineur	2,9	3,1	3,1	3,2
2 enfants mineurs	1,3	1,4	1,4	1,5
3 enfants mineurs ou plus	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Autres situations</b>	<b>14,9</b>	<b>15,1</b>	<b>15,2</b>	<b>14,9</b>
sans enfant mineur	8,8	8,7	8,8	8,6
1 enfant mineur	3,0	3,1	3,1	3,0
2 enfants mineurs	2,1	2,3	2,3	2,3
3 enfants mineurs ou plus	1,0	1,0	1,0	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Filocom

La part des ménages mariés ou pacés a fortement diminué depuis dix ans, passant de 50 % en 2001 à 46 % en 2011, malgré l'apparition du Pacs (2,4 % des ménages en 2011). Conjointement, la part des personnes seules et celle des familles monoparentales ont significativement progressé.

## Filocom

Le Fichier des logements par communes (Filocom) résulte de l'appariement de quatre fichiers gérés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP) : le fichier de la taxe d'habitation, le fichier foncier (des propriétés bâties), le fichier des propriétaires et le fichier de l'impôt sur les revenus. Il est fourni tous les deux ans au service statistique du Ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie (Medde).

Le parc de logements est appréhendé selon le statut du propriétaire et le statut d'occupation. Le parc social regroupe les logements gérés par les bailleurs HLM, les sociétés d'économie mixte (SEM), l'État, les collectivités locales et les établissements publics. La définition du parc social est donc large puisque sont regroupés à la fois des logements accessibles à une catégorie de population spécifique (revenus inférieurs à un seuil défini chaque année), et les autres logements détenus par les collectivités ou des établissements publics.

Le fichier contient à la fois des informations quantitatives et localisées décrivant les logements (durée d'occupation, année de construction, nombre de pièces, surface du logement, etc.), mais aussi sur leurs occupants (variables de nature démographique, composition des ménages, nombre de personnes occupant le logement, revenus, durée d'occupation du logement, etc.).

**Famille monoparentale :** une famille monoparentale est une famille composée d'une seule personne fiscale ayant des personnes à charges dont des enfants mineurs ou majeurs. Ainsi, à la différence du recensement, un ménage ne sera pas famille monoparentale si un enfant réside dans le logement sans être à charge (déclare ses propres revenus).

**Occupant principal :** le fichier Filocom étant un fichier de source fiscale, l'occupant principal correspond à la personne sur qui repose la déclaration d'impôt et la taxe d'habitation du ménage ; il s'agit du mari dans le cas d'un couple marié ou de la personne apparaissant sur la première ligne dans le fichier en cas de déclaration conjointe.

Les concepts et les modes de collecte diffèrent de ceux en usage pour les recensements conduits par l'Insee, ce qui peut expliquer quelques différences de résultats avec la source recensement. Ainsi par exemple, dans Filocom, les enfants rattachés à leurs parents fiscalement, mais résidant à une autre adresse ne sont pas comptés comme ménages à part entière, mais comme membre du ménage parental. La taille moyenne des ménages est donc structurellement plus élevée que celle issue du recensement.

Samuel Ménard



## Chiffres & statistiques

**Commissariat général  
au développement  
durable**

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire

92055 La Défense cedex

Mél : diffusion.soes.cgdd@  
developpement-durable.  
gouv.fr

Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

**Directeur de la publication :**  
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2012